

Assemblée Nationale

La première session ordinaire de l'année s'ouvre dans le cafouillage et la morosité

La première session ordinaire de l'année 2005 de l'Assemblée Nationale est ouverte depuis Vendredi dernier. Seulement des incidents dus à une mauvaise préparation ont terni l'image de cette rentrée parlementaire.

Présidents des différentes institutions de la République, des membres du corps diplomatique et consulaires, les représentants des organisations internationales, le préfet de l'Ouémé Plateau Inès Aboh, les notables, dignitaires et sages de Porto-Novo ont honoré de leur présence la cérémonie. En plus de tout ce beau monde, il faut dire que l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2005 de l'Assemblée Nationale a connu la présence remarquable du gouvernement qui a envoyé au palais des gouverneurs six ministres à savoir Mama Sika de l'intérieur de la sécurité et de la décentralisation, le ministre d'Etat Pierre Osho, le ministre de la santé Agnès Gazard, le Mcri-Sche Valentin Houdé et le ministre des travaux publics, Jeanne Tabélé Omitchessan.

À huit heures, le président de la République a fait son apparition dans l'hémicycle. Après la salutation d'usage, il plante le décor de la cérémonie. Ensuite, il demande au premier secrétaire parlementaire de procéder à l'appel afin de vérifier le quorum. Ce dernier s'exécute et au bout de quelques minutes, on se rend compte qu'il y a 43 députés présents dans l'hémicycle. Puisque avec ce nombre le quorum est atteint, Kolawolé Idji ouvre officiellement la session et prononce son allocution.

« Je me réjouis de vous voir de retour au parlement après quelques jours de vacances parlementaires, qui furent effectivement fort brefs et même quasiment nul pour beaucoup d'entre vous. Je ne sais ce que vous a coûté les sessions extraordinaires, les travaux en commission, les séminaires, les colloques et autres activités. Mais nous savions que le prix à payer pour vous

acquitter au mieux de votre mandat de député ne serait pas négligeable. Je vous félicite et vous remercie pour votre ténacité et votre esprit patriotique » a-t-il martelé. Par ailleurs, la deuxième personnalité de l'Etat après avoir dressé un bref aperçu des points inscrits à l'ordre du jour de cette session ordinaire, a exhorté ses collègues à un surplus de travail et de sacrifices parce que, dit-il, cette session s'ouvre à un moment important de la vie politique du Bénin. « Dans un an le peuple béninois sera appelé à désigner pour cinq ans son premier magistrat. Un tel événement n'est pas banal et ne saurait laisser indifférent les amateurs de la vie politique. D'ailleurs nous sortons nous déjà des fournissements, et peut être une certaine ébullition », a ajouté le président Idji Kolawolé avant de souhaiter que cette échéance capitale consolide la démocratie, renforce l'unité nationale et reconforte notre raison de lutter et la responsabilité de tout un chacun à cet égard est peut être plus grande que nous n'en avons conscience. « Notre peuple nous observe. L'Afrique aussi et même bien au-delà de notre continent ! Peut-être ne le mesurons-nous pas assez ! Notre pays jouit d'une estime particulière au sein de la communauté internationale. Mes récentes visites de travail au Koweït, au Maroc, en Afrique du Sud, en Belgique puis au Canada, m'ont permis de m'en convaincre davantage. »

Compte tenu du programme de la cérémonie qui est joint à son invitation, l'Ambassadeur de France au Bénin, Christian Daziano fait partie des premiers invités qui ont foulé le sol du Palais des gouverneurs vendredi dernier. Déjà aux environs de 9h 30, il était sur les lieux, croyant que la cérémonie al-

lait démarrer à 10 heures. Mais quelle n'a pas été sa déception. Très ennuyé, l'homme n'a cessé de jeter des coups d'œil à sa montre pour regarder l'heure. N'en pouvant plus, lui et sa délégation ont quitté les lieux vers 10h30 minutes avant même que la cérémonie commence.

Les préparatifs ratés

De mémoires d'observateur de la vie parlementaire c'est la première fois que l'organisation de la cérémonie de l'ouverture d'une session ordinaire de l'assemblée donne lieu à tant de lasures. D'habitude par exemple l'ordre du jour est connu des semaines avant l'ouverture de la session. Mais force est de constater cette fois-ci que c'est dans la soirée de vendredi dernier que les quelques parlementaires qui étaient encore au Palais des gouverneurs ont reçu l'ordre du jour définitif c'est-à-dire revu et corrigé de 56 points.

L'autre insuffisance, c'est que c'est la première fois que le président de l'Assemblée Nationale n'a pas tout au moins présenté son rapport de la session écoulée le jour de l'ouverture de la session. Selon des sources crédibles, ce rapport est toujours à la correction.

L'une des insuffisances très graves, c'est qu'il y a un manque d'engagement de la part des députés pour prendre part à cette cérémonie d'ouverture de la session. Le résultat, c'est que cette cérémonie a accusé un grand retard avec toutes les conséquences. Pourquoi cette indifférence ? N'ont-ils pas été suffisamment informés ? Ou sont-ils fatigués par la pléthore de sessions extraordinaires, de séminaires et de missions à l'extérieur ?

ARMEL FERAZ DIR-RÉG
OUÉMÉ PLATEAU

Installation du Conseil d'Administration Bénin Télécoms SA

Le ministre Dohou prône la transparence et la performance

La toute nouvelle société Bénin Télécoms SA née de la scission de l'OPT est, depuis vendredi dernier dotée d'un conseil d'administration. La cérémonie d'installation officielle a eu pour cadre la salle de conférence du ministère de la communication et de la promotion des technologies nouvelles.

Un effectif de 07 membres, avec à sa tête Mme Chérifatou Kégnidé Allougbin. Une configuration bien équilibrée avec des représentants des départements ministériels tels que la communication, les finances, le plan, le commerce... sans oublier un représentant élu du personnel de la société Bénin Télécoms SA, un autre des associations de consommateurs et enfin une "personnalité compétente dans le secteur des télécommunications". Voilà le visage que présente le conseil d'administration qui veillera, pour un mandat de 04 ans, au bon fonctionnement et surtout à la bonne gestion de la toute nouvelle société en charge du très stratégique secteur des télécommunications au Bénin. A cette cérémonie d'installation officielle, c'est le directeur de cabinet du ministre de la communication, Jean-Claude Hounmènou qui a d'abord planté le décor en faisant lecture du décret portant composition et attributions du CA. Il sera suivi du secrétaire général du même ministère, Fréjus Boco qui se chargera de présenter tour à tour les membres du CA-Bénin Télécoms. Avec un accent particulier sur les bases de nomination de la présidente du CA. Une nomination qui tire son bien-fondé de l'article 15 des statuts de la société Bénin Télécoms SA qui stipule que « le président du conseil d'administration... est choisi parmi les membres dudit conseil nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de tutelle ». Mais le ministre de tutelle, Frédéric Dohou, lui, n'entend pas s'en arrêter là dans le respect et la promotion de la légalité. Orientation pointue de la gestion de la société, contrôle rigoureux de la gestion qui sera faite par le Directeur général, le travail assidu pour aider le Bénin à être doté d'un réseau performant de télécom, en phase avec les technologies nouvelles du 21ème siècle... Le ministre de la communication a prodigué de sérieux conseils aux administrateurs. Des conseils assortis de menaces : « l'administrateur que j'arrêterai la main dans le sac,



sera systématiquement révoqué et traduit devant nos tribunaux. Car je vous suis personnellement », a martelé Frédéric Dohou qui indique que le désordre du passé doit s'arrêter. Et pour cause ! « Les Télécoms, c'est un secteur à forte potentialité de croissance, c'est un secteur vital. C'est également un secteur à forte escroquerie. Et vous devez tout faire pour résister aux pressions et pièges des marchands d'illusions, des faiseurs de miracles en matière de télécommunication », a ajouté l'autorité de tutelle, déterminée à combler les espoirs placés en lui par le chef de l'Etat. ●

JULES-LÉANDRE KITI

La liste des représentants des structures composant le Conseil d'Administration de Bénin-Télécoms S.A

- Ministère chargé des Communications : KEGNIDE Chérifatou épouse ALLOUGBIN
- Ministère chargé des Finances : BANKOLE Wilfried
- Ministère chargé du Plan : LAUROU Rigobert
- Ministère chargé du Commerce : ODOULAMI Théophile
- Représentant élu du personnel de la Société Bénin Télécoms : OSSENI Waliyi
- Représentant des associations des consommateurs : DJRINTO Jacques
- Personnalité compétente dans le secteur des Télécommunications : KOUNI François

Deuxième congrès ordinaire de l'UTD

Martin Dohou Azonhiho invite Kérékou à réviser la constitution

Le rebondissement depuis quelques jours du débat sur la révision de la Loi fondamentale du Bénin gonfle à nouveau les muscles aux révisionnistes qui ont aussitôt repris du travail. Sur la question, c'est l'une des figures de proue du régime révolutionnaire en la personne du Colonel Martin Dohou Azonhiho qui a mis les pieds dans le plat samedi dernier à la cérémonie d'ouverture du deuxième congrès ordinaire de l'UTD, en invitant le président Kérékou à faire nettoyer de fond en comble la Constitution du 11 décembre 1990.

Alors que les militants de l'Union pour le Travail et la Démocratie (UTD) et leur président Barnabé Dassigli, attendaient de sa part une motion de soutien à leurs assises samedi dernier, Martin Dohou Azonhiho invité à prendre la parole en sa qualité de président de l'UPT, a surpris toute l'assistance en se fendant d'une critique acerbe contre la Loi fondamentale de la République du Bénin. « Moi je suis un révolutionnaire et un révolutionnaire n'est pas un égoïste. Notre constitution a besoin de toilette de fond en comble après quinze ans d'expérimentation. Moi qui vous parle, j'étais à la conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Je vous dis que cette constitution est un travail qui a été fait à la va vite, dans la précipitation. Il faut la dépoussiérer et en fait un outil véritable au service de la démocratie. Les heures qui arrivent seront très chaudes... ». Ces propos pro-

noncés avec le timbre vocalique et l'énergie révolutionnaire qu'on connaît à l'ancien ministre de l'information et de la propagande du Général Mathieu Kérékou, ont déchiré tel un tonnerre l'assistance avec des salves feintes d'applaudissements. Ainsi le colonel Martin Dohou Azonhiho encore nostalgique du Roi meurt défunt du PRPB, n'a trouvé meilleur discours devant la classe politique presque réunie dans cette salle du Palais des Sports du Stade de l'Amitié ce samedi 16 avril 2005 qu'un appel « patriotique » pour la révision du « fond en comble » de la Constitution du 11 décembre 1990. A l'analyse, par ces propos, le Président de l'UPT n'a fait que mettre les pieds dans le plat en levant publiquement le voile sur sa position sur la révision de la constitution, se démarquant ainsi de la race de ces politiciens qui préfèrent encore l'hypocrisie sur ce débat. Mais là où l'intervention du colonel à la retraite dérouta, c'est

son caractère anachronique à un moment où le peuple aspire à un véritable alternance politique à l'issue des élections présidentielles de mars 2006. Car réviser la Constitution selon Azonhiho, c'est revenir à l'ordre révolutionnaire, donc une véritable insulte au peuple souverain du Bénin. Son appel sera-t-il entendu par le Général Mathieu Kérékou qui reste lui aussi encore fermé sur ce débat ? Les jours, semaines et mois à venir nous édifieront peut-être. Martin Dohou rejoint par cette position les autres révisionnistes comme Nazaire Dossa qui continuent d'implorer le Président Mathieu Kérékou à sauter les verrous de quelques articles mal inspirés selon eux de notre constitution qui empêcheraient leur « idole » de briguer un nouveau mandat en Mars 2006. ●

Karim ASSAN

Rencontre au sujet du différend frontalier Burkina-Bénin

Le ministre burkinabè de l'intérieur fait faux bond à Mama Sika

Simple mal-compréhension ou choix délibéré de tourner son homologue béninois en bourrique ? En tout cas, le ministre burkinabè de l'intérieur a eu vendredi dernier un comportement à tout le moins suspect. Il a choisi de répondre absent au rendez-vous convenu avec son homologue béninois, Mama Sika. La rencontre devrait se tenir à Kouroukoulou, une localité frontalière. Alors que le patron béninois de la sécurité l'attendait au lieu convenu, le ministre burkinabè de l'intérieur a choisi aller se poster dans les locaux d'un établissement scolaire situé carrément sur son propre territoire (le Burkina). De là, il envoie alors un message demandant à son homologue béninois de le rejoindre. Tout naturellement, le ministre Mama Sika a décliné l'offre. En bon Général, stratège en matière de sécurité, il a su apprécier la gravité sécuritaire politi-

que et diplomatique de l'attitude de l'autorité burkinabè. Il faut dire que cet incident intervient au moment où des initiatives se prennent au niveau plus élevé pour statuer sur la question. Par exemple, il est formellement prévu pour la période du 02 au 04 mai 2005, la tenue à Ouagadougou, des travaux de la 8ème session de la commission paritaire de délimitation de la frontière commune. Sans oublier que le Bénin a déjà un dossier devant la Cour Internationale de Justice de la Haye au sujet de la souveraineté sur l'île de l'été qui l'oppose à la République voisine et sœur du Niger.

A noter qu'après avoir pris acte du faux bond de son homologue burkinabè, le ministre Mama Sika a appelé les populations béninoises vivant dans la zone frontalière (avec le Burkina) au calme. ●

JULES-LÉANDRE KITI ET VIRGILE ANATO